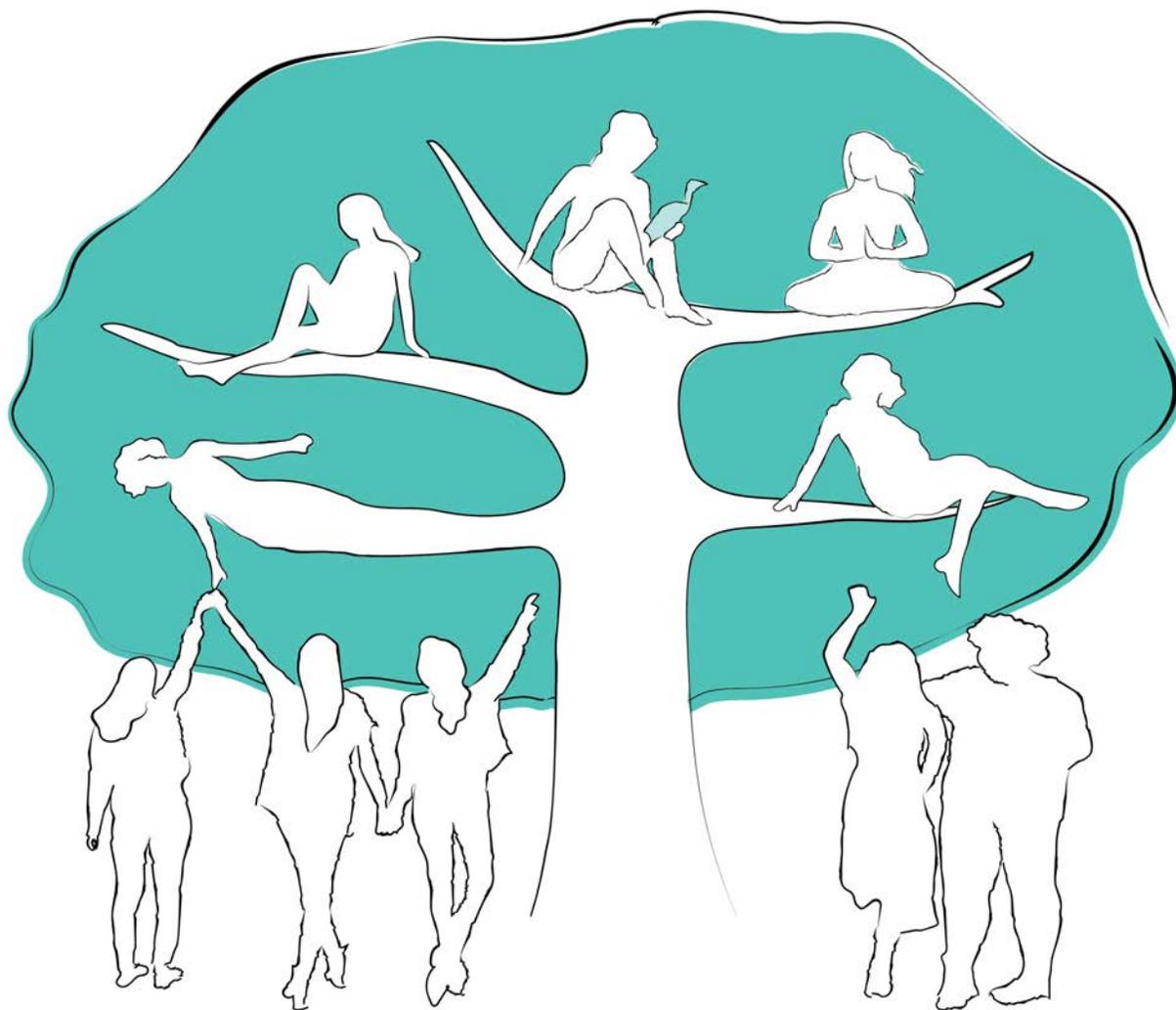


# RAPPORT ANNUEL 2020-2021

*Du 1er juillet au 30 juin*

**PANDEMIA : ÉCLOSION DE SOLIDARITÉ, INSPIRATION ET ENGAGEMENT**



## Message du MCVI aux femmes et enfants autochtones ;

*Depuis mai 2021, les communautés autochtones pleurent la mort des centaines d'enfants. Depuis 1996, elles pleurent la mort d'un millier, elles pleurent l'enfance des générations antérieures. Depuis bien longtemps, elles pleurent l'extinction de leurs langues, coutumes, traditions, de leurs histoires.*

*Les communautés autochtones pleurent, mais elles survivent. Elles sont aussi fortes et aussi puissantes que jamais. Chaque jour qui passe, les Peuples autochtones prouvent que ni la colonisation, ni les maladies apportées d'ailleurs, ni l'assimilation, ni le racisme ne peut vaincre ce qui se trouve au cœur de leurs identités. Au-delà de la résilience, de la persévérance, c'est une force intergénérationnelle, un héritage, qui leur permettra de continuer à défendre leurs droits de poursuivre les luttes pour que justice soit rendue.*

*Et nous, en tant qu'organisme communautaire qui défend les droits des femmes, les droits humains et particulièrement les droits des communautés racialisées, avons une question cruciale à répondre : où étions-nous ?*

*Avons-nous par notre ignorance, pour tout autre enjeu été des témoins silencieuses de ces événements qui font partie intégrante de leur histoire qui est aussi la nôtre ?*

*Nous avons un devoir de réflexion critique, d'engagement et de réparation ancrés dans les trois volets de notre mission. Ainsi, le MCVI poursuivra le travail, amorcé depuis plusieurs années, de solidarité, d'alliance et d'appui dans la lutte et l'action avec les communautés autochtones.*

**L'équipe du MCVI**

# TABLE DE MATIÈRES

Mot de la présidente.....	4
Remerciements.....	5
Présentation du mcvi .....	6
Mission .....	6
Analyse féministe des violences sexuelles.....	7
Faits saillants.....	8
Gouvernance et vie associative.....	10
La fondation du Mouvement contre le viol et l'inceste.....	13
L'appartenance au mouvement de l'Action communautaire.....	14
Administration et financement.....	24
Volet aide directe .....	26
Les services de prévention, sensibilisation et formation.....	34
Lutte et représentation.....	40
Projet spécifique.....	42
Le travail du mcvi en chiffres.....	45
Perspectives et défis à venir.....	46
Remerciement d'une participante au groupe de soutien.....	48



## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### Une année encore difficile mais la flamme de l'espoir de lendemains meilleurs plus que jamais vivante!

Une année particulière tant pour les travailleuses que pour les participantes. Les travailleuses l'an dernier se sont attelées à trouver des alternatives pour compenser l'impossibilité de rencontrer les femmes en présentiel. Cette année, il s'agit de trouver des initiatives qui permettent d'innover et de garder le momentum et de resserrer les liens sociaux. La créativité des travailleuses a permis de trouver des moyens pour garder vivantes les activités.

Une année difficile pour les travailleuses avec le départ et le spectre du départ de certaines collègues. Une année difficile faite d'incertitudes des lendemains. Mais, une année aussi fertile de solidarité, de dépassement de soi, d'ouverture, d'humilité face à l'inexplicable et le difficilement expliqué. Une année où chaque geste, chaque intervention fait encore plus de différence dans la vie des femmes dont le quotidien déjà ardu s'est empiré. La Collective salue le dévouement et la ferveur des travailleuses qui ne se ménagent pas pour s'assurer que chaque femme soit entendue et obtienne le suivi adéquat, tout en vivant elles-mêmes des incertitudes similaires.

Une année terrible pour les femmes dont les conditions de vie se sont détériorées dans un contexte où la violence genrée a augmenté drastiquement. Une année de lutte pour les survivantes qui, malgré les aléas de la COVID-19, osent sortir pour chercher de l'aide. La Collective s'incline devant le courage et la détermination des participantes à se tenir debout et à tout faire pour alimenter l'espoir. Vous êtes une telle source d'inspiration.

Le MCVI a su garder le cap et continuera à avancer sur le chemin de l'accompagnement des femmes en détresse et de la lutte pour l'égalité et un monde sans violence.

La Collective remercie tous les partenaires, les institutions qui financent le mouvement, les bénévoles, les donateurs et donatrices de toute sorte sans qui les réalisations ne seraient pas possibles. Nous vous invitons à prendre connaissance de ces pages qui résument le travail acharné et rigoureux réalisé par les travailleuses.

Bonne lecture!

*Chantale Ismé,*  
Présidente pour la Collective du MCVI

## REMERCIEMENTS

*Les travailleuses et la collective du MCVI remercient chaleureusement les personnes de la communauté qui appuient et rendent possible, chacune, de façon unique, la réalisation de la mission du MCVI. Un merci tout spécial à vous...*

### BAILLEURS DE FONDS

- Ministère de la Santé et des Services sociaux; Programme de soutien aux organismes communautaires PSOC, subvention principale récurrente à la mission de base
- Ministère de la Santé et des Services sociaux; Fonds d'urgence ponctuel
- Centraide du Grand Montréal; Fonds d'urgence ponctuel
- Femmes et Égalité des genres Canada
- Condition féminine; Fonds d'urgence ponctuel
- Andrés Fontecilla ; Député de Laurier-Dorion et responsable en matière d'immigration, d'interculturalisme et de logement
- Giuliana Fumagalli ; Mairesse d'arrondissement (Villeray, Saint-Michel, Parc-Extension)

### GÉNÉREUX DONS

- Michel Preda
- Carolyn Bouchard Macneil
- City Church of Montreal
- Jeunesse au soleil
- Seniors in action; Chris MacGregor et Yanci Yarbrough



**Centraide**  
du Grand Montréal

Secrétariat  
à la condition  
féminine

**Québec** 

Santé  
et Services sociaux

**Québec** 

Un remerciement particulier aux militantes et stagiaires qui nous ont offert un nombre important d'heures de bénévolat.



## PRÉSENTATION DU MCVI

Actif à Montréal depuis 1975 et fière de son appartenance à l'Action communautaire autonome, le MCVI est un Mouvement qui lutte pour contrer toute forme de violence sexuelle envers les femmes d'ici et d'ailleurs.

## MISSION

Contrer toute forme de violence sexuelle vécues par les femmes en apportant une analyse féministe visant la transformation sur le plan structurel, juridique, économique et social. Offrir un espace inclusif aux femmes de la diversité, femmes immigrantes, femmes demandeuses d'asile, femmes réfugiées, autant dans les services offerts que dans la structure du MCVI, dans les lieux de délibération, de prise de décision et d'exercice du pouvoir.

## VOLET SENSIBILISATION

La sensibilisation et l'éducation populaire auprès de membres de différents groupes sociaux, communautaires et scolaires constituent des stratégies essentielles pour prévenir la violence sexuelle et briser les tabous entourant ce problème social.

## VOLET AIDE DIRECTE

Ce volet regroupe tous les services d'accompagnement offerts aux participantes du centre en tenant compte de notre approche féministe et intersectionnelle.

Les services sont offerts en français, anglais et espagnol.

## VOLET LUTTE

L'éradication de la violence sexuelle à l'égard des femmes passe avant tout par la reconnaissance de leurs droits sans aucune discrimination. Nous sommes très impliquées dans la défense des droits des femmes, des minorités, des personnes immigrantes ou réfugiées, des personnes vulnérables ou appartenant à un groupe particulier.

## ANALYSE FÉMINISTE DES VIOLENCES SEXUELLES

L'analyse féministe qui sous-tend notre intervention reconnaît la violence faite aux femmes non pas comme un problème individuel mais plutôt comme la conséquence de relations sociales inégalitaires nourries par des systèmes et des structures, notamment le patriarcat. Le viol, la peur du viol et de la violence des hommes sont identifiés comme des outils de contrôle social des femmes et de leur corps. Cette violence, toutes les femmes en sont

la cible et en subissent l'impact par la peur et les limitations qu'elles engendrent.

Nous avons à cœur de soutenir les femmes tout en travaillant dans une optique de défense de droits et de sensibilisation auprès du grand public. Ainsi, les activités du MCVI se déclinent en trois volets : l'aide directe aux femmes, la sensibilisation et la prévention, ainsi que la lutte et la concertation.

## FAITS SAILLANTS



Création d'une revue de presse regroupant des articles sur les agressions sexuelles, violence domestique et immigration



Augmentation du nombre de nouvelles demandes



Intensification du travail afin de faire entendre et porter la voix des femmes immigrantes et demandeuses d'asile afin qu'il y ait une meilleure visibilité dans le système judiciaire



Mise en place de rencontres zoom pour de l'individuel et des groupes



Renforcement des activités de sensibilisation et prévention à travers des capsules vidéos pour les jeunes



Obtention d'un financement pour un nouveau projet « Phoenix » qui a débuté en avril 2021. Projet qui permettra de développer un approche sur le « trauma informed » spécifique pour les femmes immigrantes victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle ou laborale



Webinaires préparation à l'audience et adaptation de notre accompagnement pour les audiences virtuelles



Participation et commentaires soumis auprès d'immigration et réfugié sur les directive numéro 4 en lien avec la violence sexuelle de genre



Relancement de « Filles en caravane »



Mobilisation du MCVI pour obtenir des fonds d'urgence liés à la COVID





## **GOVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE**

Le Conseil d'administration du MCVI a un fonctionnement de gouvernance et de gestion en collective. Ce mode de fonctionnement valorise la collaboration, la communication, la solidarité, le partage de pouvoir, la participation et l'entretien de rapports égaux et horizontaux entre les travailleuses et les administratrices de l'organisme. Le rôle de la collective est de voir à l'administration et à la bonne gestion de l'organisme.

### **PRÉSENCE DE LA COLLECTIVE**

Au cours des rencontres plusieurs échanges ont eu lieu sur la place des membres au MCVI, leur implication dans le centre et comment mieux développer le sentiment d'appartenance des membres.

En règle générale, les membres de la Collective s'impliquent généreusement dans l'ensemble des activités. Entre autres, le comité Ressources humaines a offert beaucoup d'heures de bénévolat à la présélection de nouvelles travailleuses ainsi que les entrevues et l'embauche.

Dans la gestion de ressources humaines, les administratrices ont voté des résolutions concernant les procédures de reconnaissance auprès des organismes partenaires, les renouvellements d'ententes auprès des bailleurs de fonds tel le Ministère de la santé et services sociaux, Condition Féminine, Centraide, etc.

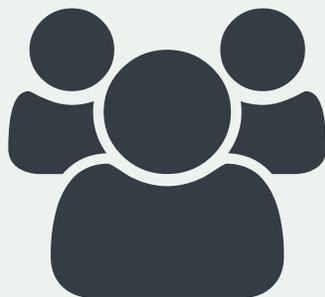


## UN AGENDA CHARGÉ POUR LA COLLECTIVE

Cet agenda comprend une attention spéciale à la gestion et à l'encadrement des programmes et une reddition de comptes auprès de plusieurs bailleurs de fonds pour des projet spécifiques en réponse à une aide supplémentaire offerte aux membres bénéficiaires de nos services.

Une réflexion a été amenée de par collective en faveur de la création d'un poste pour une Agente de recherche et communication, une intervenante à l'accueil et une responsable du maintien des règles sanitaires dans le but d'accueillir les participantes dans le centre.

La priorité de l'année financière, qui continuera durant l'année en cours, est la révision des tâches pour le poste de la Coordination ainsi que le début d'une réflexion autour de la question du travail hybride.



## MEMBRES DE LA COLLECTIVE 2020-2021

**Chantal Ismé, Présidente**

**Samia Salomon, Vice-présidente**

**Francia Hidalgo, Trésorière**

**Maya Acosta, Secrétaire et représentante de  
l'équipe de travailleuses**

**Vicky Zois, Administratrice et représentante  
de l'équipe de travailleuses**

**Margarita Correa, Administratrice**

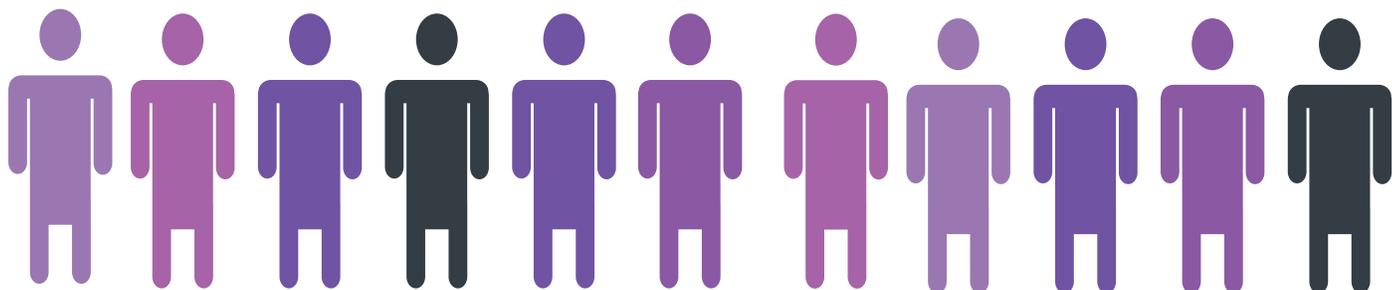
**Carolina Roa, Administratrice**

**Margarita Giraldo, Administratrice**

**Inti Barrios, Administratrice**

**Bailaou Diallo, Administratrice**

**Beatrice Beguga, Administratrice**



## LA FONDATION DU MOUVEMENT CONTRE LE VIOL ET L'INCESTE

Depuis 2003 la Fondation du MCVI a été mise sur pied afin de mieux répondre aux besoins financiers grandissants du Mouvement. Sa raison d'être est d'élargir le financement de l'organisme et d'en diversifier les sources. Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles. Cette année nous avons reçu plusieurs dons de matériel scolaire pour aider les enfants à la rentrée scolaire. Nous avons compté sur notre donatrice Carolynne Bouchard qui a fourni des manteaux d'hiver, bottes et mitaines pour les femmes ainsi que des sacs d'école pour les enfants.

Lors de la campagne de financement, les donateurs se sont manifestés de façon généreuse. Ce sont des donateurs récurrents qui contribuent à la Mission du MCVI à toutes les années.





## L'APPARTENANCE AU MOUVEMENT DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Le MCVI s'est donné pour mission cette année de promouvoir auprès de leurs membres une invitation à l'appropriation des espaces de participation à la vie associative et de motiver l'implication de ces dernières dans la prise de décision afin qu'elles jouent un rôle plus actif dans l'organisation d'activités et d'événements.

Des espaces ont été créés afin de permettre aux membres d'avoir une salle destinée aux audiences d'immigration et aux audiences judiciaires. Ceci est très apprécié par les femmes qui participent à nos services ainsi que par les organismes partenaires.

Des directives ont été annoncées par le ministère de la santé et de services sociaux dans le cadre de la gestion ministérielle du programme de soutien aux organismes communautaires pour le mode de financement en soutien à la Mission globale. La collective du MCVI a fait l'exercice de passer à travers les huit critères de l'Action communautaire

autonome (ACA) et les résultats ont été très satisfaisants.

Bien qu'il y ait une préoccupation autant chez les membres de la Collective que chez les membres de l'équipe d'intervenants pour favoriser la vie associative et l'implication des membres à cette dernière, cela demeure un défi pour les membres de la Collective qui continuent de sentir le besoin de développer davantage l'appartenance et l'implication des membres aux espaces de participation qui leur sont proposés.

L'administration de toutes les affaires de l'organisme, notamment celles ayant trait à l'adhésion des membres, la recherche de financement, l'embauche du personnel, les conditions de travail, l'administration des finances du MCVI, les assurances collectives, la mise sur pied de comités de travail et la prise en charge du soutien aux travailleuses salariées, est administrée par la Collective du MCVI.

# L'ÉQUIPE PLUS QUE JAMAIS



## LA VIE ASSOCIATIVE

Le MCVI a démarré l'année financière en mettant en place une formation pour ses travailleuses afin de maîtriser les différents outils de communication et de pouvoir ainsi travailler à distance. Face à ce moment historique mondial de pandémie, les démarches entreprises par les travailleuses du MCVI était essentiel afin de continuer à assister les femmes. Ainsi, le télétravail est devenu pour le MCVI et ses membres le seul outil de communication accessible. Malgré les recommandations du travail à distance, l'équipe s'est mobilisé afin de pouvoir permettre à certaines membres d'accéder aux services en personne et aux travailleuses d'apporter un soutien supplémentaire à travers les rencontres ou l'aide à domicile pour les femmes qui avaient été touchées par la COVID.

La vague des féminicides qui se fait sentir au Québec ne touche pas seulement la violence conjugale. Il va sans dire que l'intersection entre violence sexuelle et violence conjugale est très peu nommée mais clairement présente dans cette problématique de violence dirigée envers les femmes.

Des mesures d'urgence ont été mise en place dans l'organisme et des capsules d'information ont été élaborées et sont présentées dans le centre à l'arrivée des participantes.

La forme hybride a été adoptée tout en respectant les mesures recommandées par le Ministère de la santé.



## ENRACINEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ

La collective du MCVI (Conseil d'administration) est représentative de la mission de l'organisme à travers des femmes qui ont reçu nos services (participantes) ainsi que des représentantes d'autres organismes avec lesquels nous travaillons en concertation. Un souci majeur est l'inclusion de femmes racialisées dans les lieux de pouvoir. Un effort particulier a été réalisé de la part de la collective qui sont restées très attentive aux besoins de l'équipe et de sa clientèle.

L'information sur nos services et les mesures d'urgence ont été communiqués à travers nos différents partenaires. Les services pour les femmes racialisées ont été mis de l'avant afin de combler leurs besoins supplémentaires.

Des demandes financières supplémentaires ont pallié les besoins de base qui sont devenus essentiels pour beaucoup de femmes qui reçoivent nos services.

Nous avons été au-delà de notre Mission afin de venir en aide aux femmes dans la précarité. Il ne s'agissait pas seulement de services en intervention psychosociale mais aussi d'aide en lien avec la précarité alimentaire, un souci majeur pour bien des femmes et leurs enfants.



## ENTREtenir UNE VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

Nous avons respecté la date de notre Assemblée générale annuelle. Elle a eu lieu le 17 septembre par vidéoconférence. La convocation et l'ordre du jour ont été respectés ainsi que le rapport annuel de l'année 2019-2020. Les états financiers vérifiés ont été adoptés.

Nous avons accueilli une nouvelle membre dans notre collective. Elle s'est ajoutée à nos administratrices.

Des sondages ont été créés afin de connaître les besoins des femmes vu la situation de la pandémie. Ceci a donné comme résultat une plus grande compréhension des besoins concrets de la part de nos membres.

## ÊTRE AUTONOME ET LIBRE DE DÉTERMINER SA MISSION

La mission et la pratique des orientations du centre sont menées de façon indépendante et autonome par les membres du MCVI. Une collective indépendante du réseau public assure l'autonomie du MCVI.

En juin 2021, l'équipe de travailleuses s'est attardée à une révision de notre année pandémique. Tout au long de l'année nous avons travaillé en mode d'urgence afin de combler plusieurs champs en même temps.

Un des constats réalisés est cette détermination et solidarité de la part de l'équipe de travailleuses. Malgré le télétravail, nous nous sommes maintenues, plus que jamais, unies et solidaires entre nous mais particulièrement envers les femmes qui reçoivent nos services.

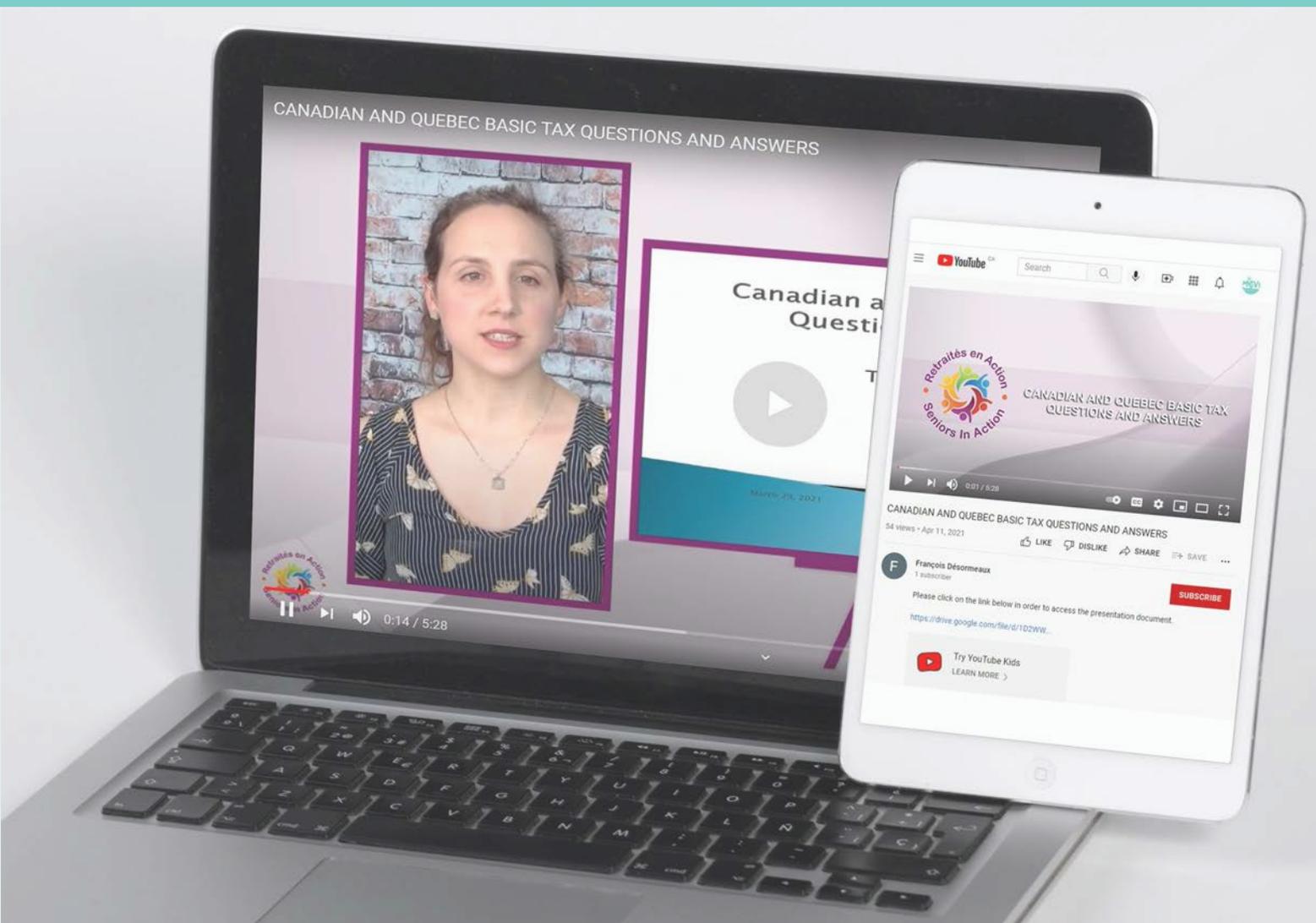
Un deuxième constat est l'équipe restreinte que nous avons mais la capacité de cette dernière à s'adapter à des situations hors du commun. La pandémie en est un exemple, mais le Mouvement contre le viol et l'inceste vit depuis sa création une mouvance des situations imprévisibles qui nous font réaliser constamment notre raison d'être.

## PRÉSENCE DANS LE TERRITOIRE

*Les services offerts par notre organisme sont le résultat d'une volonté collective des femmes du centre à vouloir répondre à la problématique des agressions sexuelles, problématique qui est très spécifique et dont les services publics ne répondent pas adéquatement aux demandes des femmes ayant vécu de la violence sexuelle et/ou de l'inceste.*

*Nous participons activement aux regroupements régionaux comme la TCRI, le RAFSS, le RIOCM, la TCAS, la TCJVPP, etc.*

*Nous avons fait de demandes de financement conjointement avec la TCJVPP afin d'apporter aux familles dans le besoin une sécurité alimentaire ponctuelle.*



## ÊTRE DIRIGÉ PAR UN C.A. INDÉPENDANT DU RÉSEAU PUBLIC

La collective a tenu huit rencontres en 2020-2021. À ces rencontres s'ajoutent les sept rencontres du comité de ressources humaines.

La collective (C.A.) est représentée par un conseil élu démocratiquement lors de l'AGA et toute représentante du C.A. siègent en leur nom personnel.

Le fonctionnement des rencontres a été fait par téléphone, courriel, WhatsApp et zoom. Malgré la COVID, nous avons maintenu notre AGA dans le temps sans avoir à la repousser.

## RENCONTRES ET PRÉSENCE DE LA COLLECTIVE 2020-2021

15/10/2020	12/11/2020	10/12/2020	11/02/2021	11/03/2021	08/04/2021	13/05/2021	10/06/2021
R. régulière							
11/11	11/11	10/11	10/11	10/11	10/11	10/11	10/11

**Au cours des rencontres de la collective, il y a eu beaucoup d'échanges sur la planification et l'organisation des activités vu le contexte de la pandémie. Au cours de l'année la collective s'est notamment :**

**Impliquée dans l'élaboration des consignes pour le retour au centre et dans la mise en place d'une reconnaissance des travailleuses pour les heures supplémentaires effectuées tout au long de la pandémie;**

**Impliquée dans la mise en place d'une prime covid pour les travailleuses**

**Assurée de recommander l'embauche d'une personne à l'accueil et pour les protocoles covid/ mesures sanitaires**

**Assurée de l'accueil et du soutien offerts aux nouvelles travailleuses**





## **AVOIR UNE MISSION SOCIALE PROPRE À L'ORGANISME ET FAVORISANT LA TRANSFORMATION SOCIALE**

Le volet lutte et concertation vise à une prévention et sensibilisation dans la communauté que ce soit au niveau des jeunes, des organismes communautaires, des écoles, des écoles d'études supérieures ou des organismes qui travaillent avec une communauté immigrante.

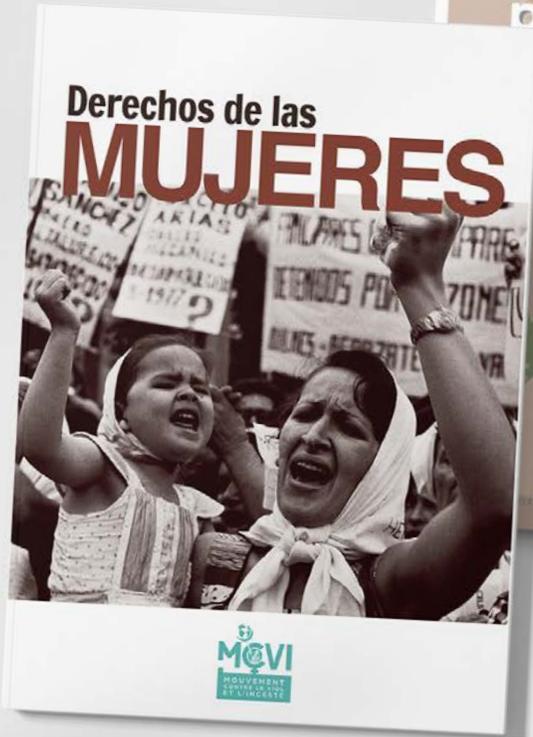
Des outils de prévention et des campagnes de sensibilisation sont mis en place afin de rayonner dans la communauté et d'encourager une prise de pouvoir et un changement social.

La réclusion des participantes qui reçoivent nos services et une liste d'attente à ne plus finir nous ont amené à faire davantage de la prévention et nous impliquer dans des dossiers afin de donner des recommandations sur les directives en lien avec les femmes dans le système judiciaire ainsi que celui d'immigration.

## **AVOIR DES PRATIQUES CITOYENNES ET DES APPROCHES LARGES AXÉES SUR LA GLOBALITÉ DES SITUATIONS PROBLÉMATIQUES ABORDÉES**

Le MCVI travaille en concertation avec plusieurs acteurs du milieu afin de faire avancer la lutte pour contrer la violence sexuelle. Des groupes de discussion sont en place dans le but de conscientiser et mobiliser les membres de l'organisme.

Une revendication conjointe avec d'autres organismes du milieu a été mobilisée à travers le Québec pour permettre aux « anges gardiens » de régulariser leur situation de précarité de la résidence permanente. Un tiers de nos membres font partie de cette « catégorie » de femmes en attente d'une résidence permanente.



## **ADMINISTRATION ET FINANCEMENT**

Plusieurs démarches ont été entreprises par la Coordination de l'organisme afin de déposer des demandes de financement. Nous avons reçu du financement venant de Centraide, de la Ville de Montréal ainsi que de Condition féminine. Le financement reçu a particulièrement contribué à couvrir des dépenses de nourriture et de logement pour les femmes sans statut et les femmes vivant dans la précarité. Ce groupe en particulier regroupe des femmes avec des problèmes de santé mentale, des femmes demandeuses d'asile, des femmes sans statut et des jeunes.

Nous tenons particulièrement à remercier ces organismes qui ont apporté un support aux familles dans le besoin.

### **FINANCEMENT ET AUTOFINANCEMENT**

Le financement à travers des dons de la communauté ont été présents dans ce temps de pandémie. Notre campagne de dons a été une réussite grâce à la générosité de ses membres.

### **SUBVENTION RÉCURRENTE**

En janvier nous avons reçu la très bonne nouvelle d'une augmentation de notre financement à la Mission. Ce financement récurrent nous permettra l'embauche de nouvelles travailleuses afin de palier à la demande de services qui ne fait que croître. Il est important de comprendre que cette subvention à la Mission remplace la subvention non récurrente reçue du Ministère de la santé afin de palier la crise de nouvelles demandes suite aux dénonciations de la vague « Me Too ». Ce financement a pris fin en mars 2021.

### **SUBVENTIONS PAR PROJETS**

Les projets ayant pris fin, nous nous retrouvons avec un manque d'effectif en ressources humaines et en aide de dernier recours pour les femmes vivant dans la précarité.



# 606

Persones rejointes  
pour panier Noël,  
cartes cadeaux,  
sacs école...

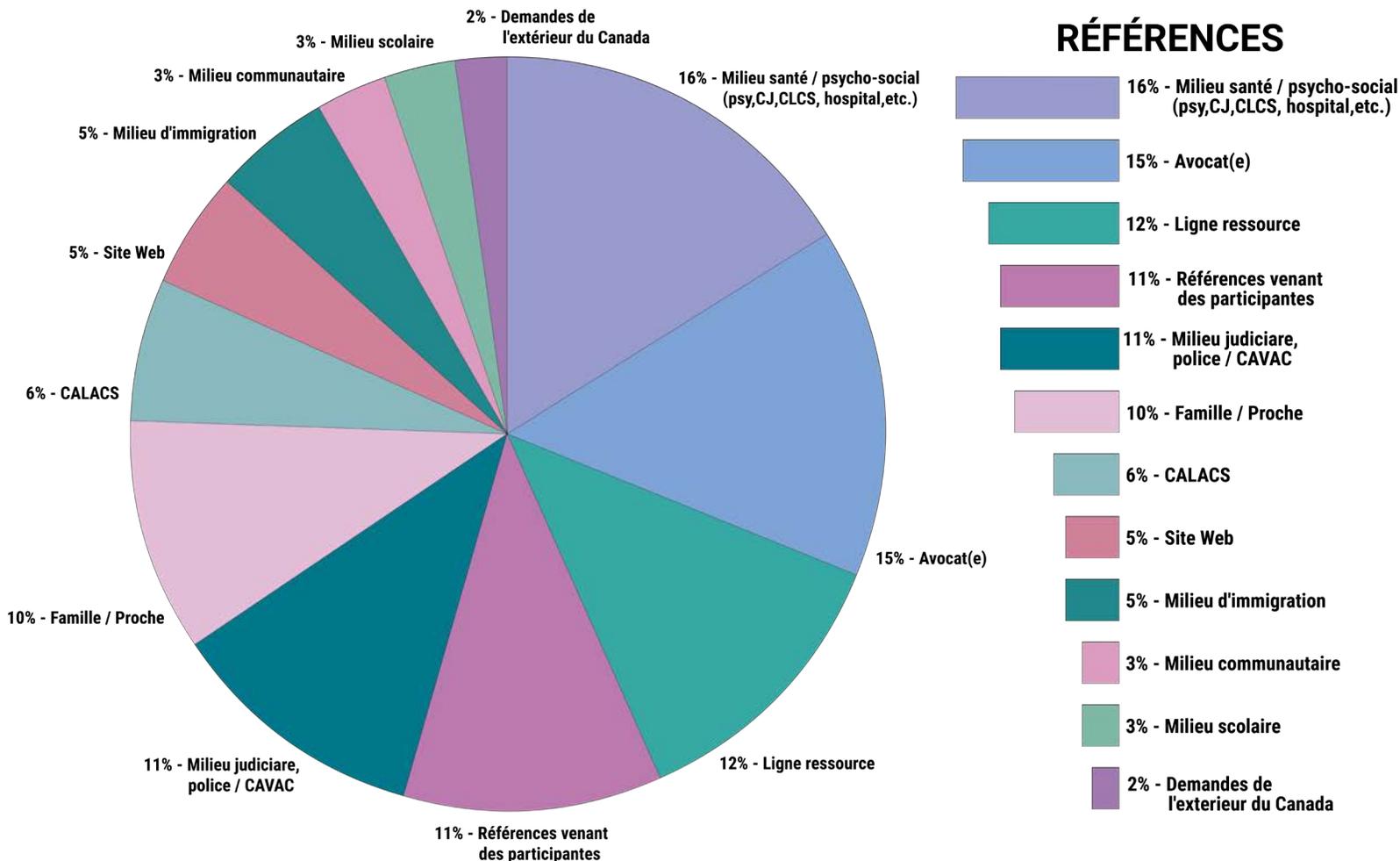


# VOLET AIDE DIRECTE 2020-2021 RÉPONDRE À L'URGENCE

Le volet d'aide et d'accompagnement aux femmes regroupe à lui seul quatre principaux services : l'écoute téléphonique et les services d'information et de référence, l'intervention individuelle, qui comprend le suivi individuel à court et moyen terme, le suivi de groupe et les autres services d'aide et de soutien comme la défense de droits.

Dû à la COVID, l'aide directe est devenu un suivi de tous les aires de besoins. En effet, l'alimentation est devenue un facteur très important pour les

femmes vivant dans la précarité, une précarité qui s'est accentuée avec la pandémie. Ceci a amené une charge additionnelle de travail. Les femmes ont donc eu un accès direct aux téléphones des travailleuses, ce qui a augmenté le nombre d'interventions téléphoniques mais qui a aussi augmenté l'accessibilité aux travailleuses (24/7). Plusieurs retours des femmes qui avaient terminé leurs suivis a complexifié la charge de travail auprès des travailleuses.



## L'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE

À travers le premier contact avec les femmes qui demandent nos services il devient essentiel d'avoir une personne qui réponde au bout de la ligne. L'équipe de travailleuses du MCVI se donne comme priorité de donner un bon accueil aux femmes qui ont le courage de faire ce premier appel. Lors du premier contact, l'intervenante procède à une évaluation sommaire de la situation, apporte un soutien émotif aux femmes victimes de violence sexuelle ainsi qu'à leurs proches, fournit une information dite de dépannage et offre une première rencontre s'il y a lieu. Nous avons reçu un total de **4509 d'appels téléphoniques**.

## SUIVI INDIVIDUEL EN CO-INTERVENTION

Nous avons repris le suivi en co-intervention en vue de former des nouvelles travailleuses et de permettre un meilleur suivi des cas complexes d'intervention. Depuis quelques années nous privilégions le travail en co-intervention pour les suivis individuels, cependant cette pratique avait été arrêtée vu la liste d'attente. Face à une demande croissante et une équipe restreinte, nous avons opté de former les nouvelles intervenantes en faisant de la co-intervention. Cette approche s'avère être très pertinente pour le bon fonctionnement du centre, un moyen efficace de soutien pour les femmes qui sont reçues en intervention ainsi qu'un bon médium pour le partage de connaissance et de responsabilité entre les intervenantes.

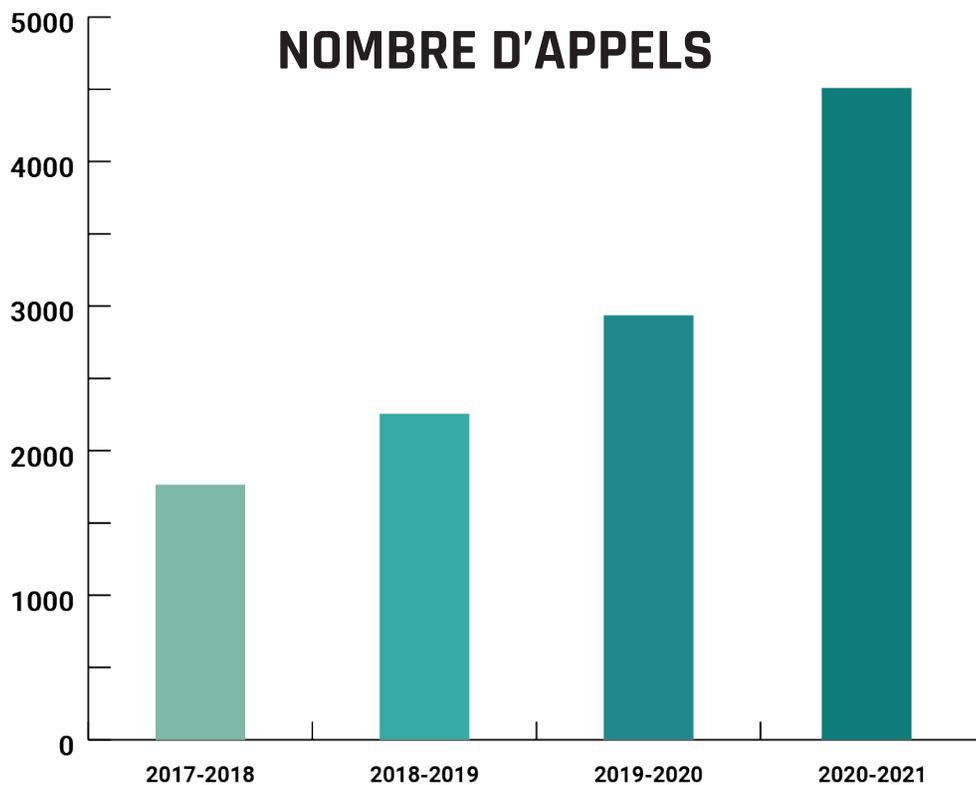
À cette fin, pour chaque femme qui demande un suivi, deux intervenantes sont assignées au dossier. Ceci permet d'élargir le réseau de la femme et de mettre à sa disposition l'une ou l'autre des deux intervenantes informées de ses démarches capable de l'assister à divers moments. Certains dossiers, notamment les dossiers des femmes demandeuses d'asile requièrent de multiples interventions auprès de différentes intervenantes : avocat(e)s en immigration, médecins, agent(e)s de différents services reliés à l'immigration, autres services d'accueil (travail, école, etc.). La répartition du travail entre deux intervenantes permet d'assurer à la femme le soutien requis et d'élargir davantage le travail de défenses de droits. Au cours de l'année 2020-2021, **2083 heures d'intervention individuelle** ont été réalisées.

## LES FEMMES IMMIGRANTES ET RÉFUGIÉES

Le MCVI fait face à une demande de plus en plus complexe de cas de femmes demandeuses d’asile ayant vécu de la violence sexuelle soit dans leur pays d’origine, soit durant le parcours migratoire ou encore ici depuis leur arrivé. Les intervenantes rencontrent pour leur part des demandes extrêmement complexes qui requièrent divers types d’intervention et la mobilisation de plusieurs intervenant(e)s à la défense de droits. En intervention, il s’agit principalement de l’aide et du soutien à la verbalisation des agressions et sévices subis, d’échanges avec les avocat(e)s pour élaborer les dossiers d’appui aux demandes et d’accompagnement à la Cour fédérale d’immigration. Bref, des interventions allant bien au-delà du travail de soutien habituel. Par ailleurs, la violence sexuelle subie doit être abordée en lien avec d’autres difficultés que vivent les femmes réfugiées et immigrantes : adaptation à un nouveau milieu, deuil et

perte qu’entraînent le départ ou la fuite du pays d’origine, isolement, différences en matière de communication et de culture, etc.

Le MCVI fournit à ces femmes un contexte sécuritaire qui les autorise à dire souvent pour la première fois les viols ou tortures subies, ce qui leur permet de se préparer adéquatement pour leur audition à la Cour de l’immigration. Pour la plupart d’entre elles, parler se révèle extrêmement pénible et ce en dépit des enjeux relatifs à l’acceptation ou au refus de leur demande d’immigration. Être capable de répondre avec précision aux nombreuses questions justifiant leur demande d’asile et relater, si nécessaire, les sévices et les agressions subis s’avèrent pourtant déterminant. Le soutien et le suivi en agression sexuelle de même que l’accompagnement dans les diverses démarches, comme l’audience à la Cour fédérale deviennent un « plus » pour les femmes rencontrées au MCVI.



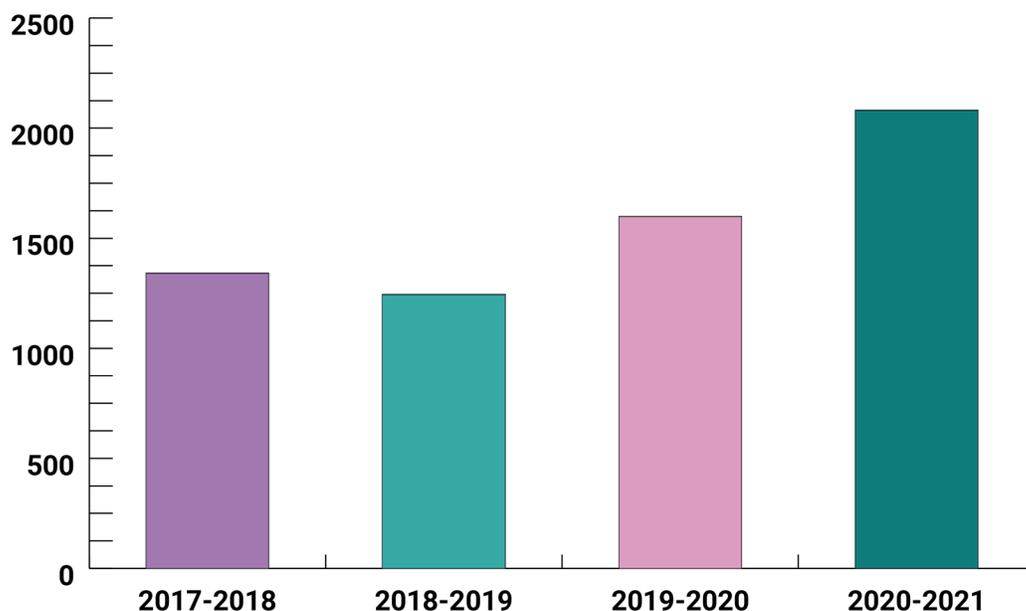
Cette année, nous constatons que l'implantation de l'Équipe spéciale responsable des demandes d'asile fondées sur le genre à la Section de la protection des réfugiés fait une grande différence dans le traitement donné aux revendicatrices du statut de réfugié pour des raisons de violence sexuelle.

Il est important de souligner que le terme « complexe » est souvent soulevé mais surtout à cause des éléments multidisciplinaires. Les cas sont complexes dû aux systèmes complexes qui entourent les femmes. Ces cas sont aussi complexes dû à :

- > La difficulté de naviguer les ressources ;
- > La complexité de la situation de la COVID, surtout en lien avec l'immigration vu que cela a beaucoup alourdit le système d'immigration ;
- > L'augmentation de risques pour les femmes sans-statut vu le manque de ressources ;

Le MCVI a été approché par des femmes directement ou des ONG en provenance de l'internationale. Certains de ces cas sont trop complexes pour que l'on puisse aider les femmes (barrières au niveau des systèmes qui entouraient les femmes, des problèmes de juridiction, éléments légaux, etc.). Ceci crée un sentiment d'impuissance, de colère et de frustration auprès de l'équipe. Nous réalisons bien toute l'ampleur des limites de ce que le MCVI peut faire.

## HEURES TOTAL INTERVENTION INDIVIDUELLE





**GUIDE  
POUR  
LES CONJOINTES ET LES CONJOINTS**

Document préparé par le Vancouver Incest and Sexual Abuse Centre (VISAC)  
et adapté pour le Mouvement Contre le Viol et l'inceste (MCVI)

**ant que conjoint d'une survivante,  
quel soutien puis-je lui apporter ?**

**S**ans toute relation amoureuse, les deux conjoints doivent se comprendre et s'apporter un soutien mutuel. Toutefois, le conjoint d'une survivante a besoin d'une plus grande dose de compréhension et de patience. Voilà ce que vous pouvez faire pour apporter du soutien à votre conjointe :

2. croire votre conjointe et résister à la tentation de minimiser l'importance de l'abus dont elle est victime, même si la réalité n'est pas belle à voir. Les survivantes d'une agression sexuelle sont souvent honteuses et embarrassées lorsque leurs propos sont mis en doute.

3. écouter votre conjointe, et ne pas poser de jugement moral. Si l'agresseur était un ami, elle peut éprouver de l'amour pour lui, en même temps que de la colère. Elle doit être libre de faire elle-même une opinion sans que vous tentiez de l'influencer.

4. apporter du soutien à votre conjointe dans la façon dont elle entend régler ses problèmes. Elle peut vouloir décider si elle va s'adresser à un service de counseling, se joindre à un groupe de soutien ou entamer des poursuites contre l'agresseur. Votre tâche consiste à l'appuyer dans ses décisions, quelles qu'elles soient. Si vous essayez de vous en mêler, elle va de nouveau ressentir l'impression que quelqu'un essaie de diriger sa vie. Si la famille de votre conjointe tente de vous influencer dans les décisions qu'elle va prendre, vous pouvez lui venir en aide en l'appuyant dans ses décisions.

Guide pour les conjointes et les conjoints

4. Vous devez tous les deux conserver votre identité propre. Vous devez aider votre conjointe en vous concentrant autant sur vos propres besoins que sur les siens. Dans une relation saine, chaque conjoint doit faire en sorte de ne pas faire passer les besoins de l'autre avant les siens. Qu'un seul conjoint ou que les deux soient des survivants d'une agression sexuelle, le principe continue de s'appliquer.

5. Vous devez être un ami en qui elle a entière confiance. Cela signifie que vous devez être là lorsque votre conjointe a besoin de parler ou lorsqu'elle a besoin de compagnie, et que vous devez aussi respecter son besoin de solitude. Les survivantes ont souvent besoin de répéter leur histoire plusieurs fois avant de se sentir déchargées.

6. Vous devez faire preuve d'esprit de collaboration à l'égard des demandes de votre conjointe sur le plan de la sexualité. Elle peut vouloir éviter les rapports sexuels ou même demander une période d'abstinence. Si elle vous le demande, c'est probablement parce que les relations sexuelles lui rappellent des souvenirs douloureux qui se rattachent à la violence sexuelle qu'elle a subie. L'abstinence temporaire peut sembler difficile, mais vous pouvez voir là une occasion de démontrer votre amour par des gestes d'affection sans caractère sexuel.

**Vous devez écouter votre conjointe, et ne pas poser de jugement moral**

**Vous devez être un ami en qui elle a entière confiance**

Guide pour les conjointes et les conjoints 15

**AUTRES SERVICES D'AIDE ET DE SOUTIEN**

Parmi les femmes qui demandent du soutien au MCVI certaines vivent avec des limitations physiques, d'autres avec des limitations fonctionnelles, telles que l'anorexie, la boulimie, les troubles compulsifs et obsessionnels, la dépression chronique ou situationnelle, etc. Ces femmes ont été, ou sont encore, aux prises avec des difficultés à la suite d'une succession d'événements ou de situations problématiques. La situation de la Covid n'a pas amélioré leurs situations. Le suivi individuel via zoom leur a permis de progresser à leur rythme et leur a fourni une approche rassurante et adaptée à leurs besoins. Il va sans dire que la situation pandémique ajoute aux limitations des femmes et les restreint dans leur capacité à s'intégrer à d'autres aspects de leur vie.



## LE SUVI DE GROUPE

Ce type de suivi vise à contrer les conséquences de la violence sexuelle et la victimisation intégrée en favorisant une reprise de pouvoir. Il brise l'isolement et le silence et incite l'établissement de liens de solidarité et d'échange dans un climat et un lieu sécuritaire. Le travail en groupe permet également aux femmes de démystifier les messages sociaux et familiaux intégrés quant aux agressions subies.

Les rencontres zoom ont permis de continuer les groupes. Cependant, certaines femmes ont dû se déplacer de leurs logements dans un parc afin de pouvoir être présentes au groupe. Nous avons aussi dû adapter certaines activités (ex: les activités brise-glace, les jeux, les activités ludiques, etc.).

En ce qui a trait aux agressions sexuelles subies dans l'enfance et à l'inceste, deux groupes ont été tenus tout au long de l'année 2020-2021. L'approche de travail en groupe permet aux femmes de comprendre le contexte de vulnérabilité de l'enfant face à l'adulte agresseur. Ainsi, il devient possible d'identifier le rôle, la position de pouvoir et la manipulation exercée par ce dernier et ainsi lui remettre la responsabilité de ses actes.

## TRAVAIL SPÉCIFIQUE AUPRÈS DES FEMMES IMMIGRANTES ET FEMMES REFUGIÉES ET SANS STATUT (FIRSS)

Concernant les femmes demandeuses d'asile survivantes de violence sexuelle, trois groupes ont aussi eu lieu au cours de l'année 2020-2021. Les objectifs de travail varient considérablement vu les enjeux sociaux-politiques. Il faut notamment prendre en compte l'intersection des agressions sexuelles et de la persécution et du manque de protection du pays d'origine. Les groupes pour les femmes demandeuses d'asile se situent entre le travail sur les conséquences des agressions sexuelles vécues et l'accompagnement dans le processus d'immigration.

### Il s'ajoute deux autres aspects dans le travail auprès des FIRSS :

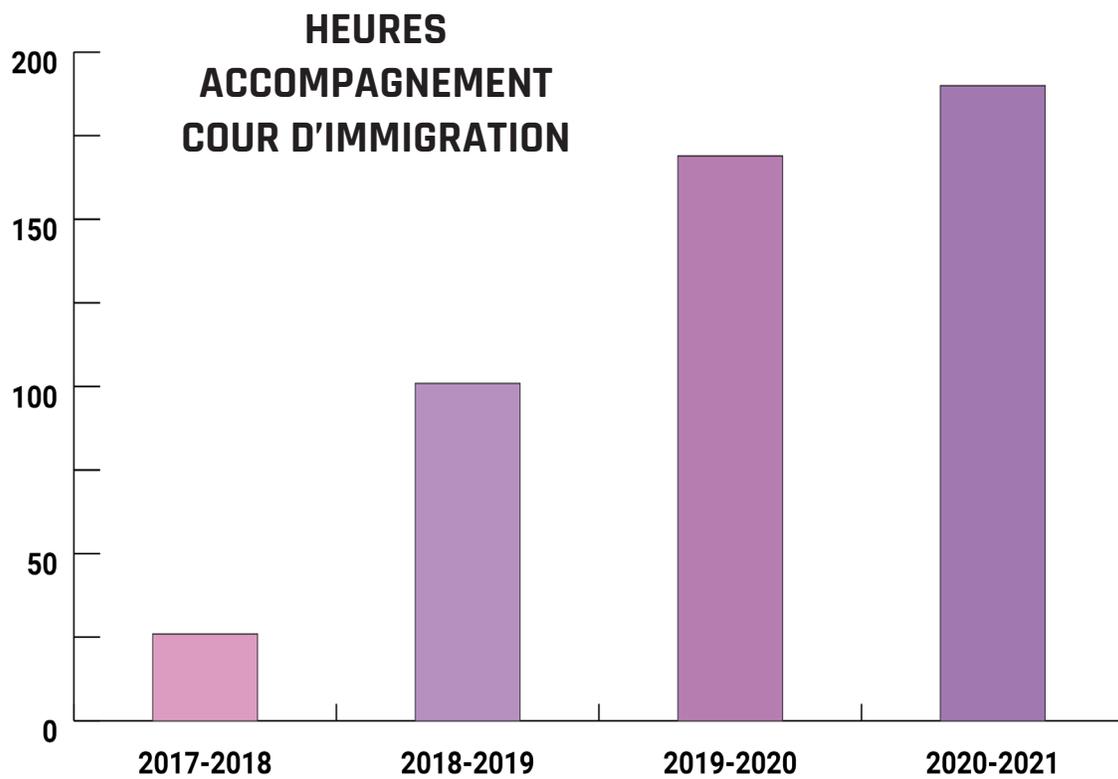
- > *Des groupes de préparation à l'audience qui visent à conscientiser les femmes sur le système d'immigration en expliquant leurs droits, le système d'immigration et comment et pourquoi il est important de recueillir des preuves;*
- > *des rapports ou des attestations de suivi pour les femmes demandeuses d'asile. Nos rapports sont bien appréciés par les avocats et les femmes elles-mêmes. Ils aident les commissaires d'immigration à bien comprendre la complexité des agressions sexuelles dans un contexte de demande d'asile. Ces rapports servent aussi d'outils de sensibilisation et d'éducation auprès des commissaires d'immigration. Dans la même perspective, nous nous mobilisons beaucoup dans les dossiers de demandes humanitaires refusés par des lettres d'appui, des prises de contact avec les députés, du travail étroit avec les avocats, etc.*

58

Rapports  
faits

255

Heures  
consacrées  
aux rapports



## LES SERVICES DE PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET FORMATION

La prévention et la sensibilisation auprès de membres de différents groupes sociaux, communautaires et scolaires constituent des stratégies essentielles pour prévenir la violence sexuelle. Le MCVI est régulièrement sollicité pour offrir des ateliers de formation ou de prévention, ou pour participer à des conférences, colloques et séminaires. Des organismes communautaires ou des institutions d'enseignement collégial ou universitaire s'adressent également au MCVI pour qu'il tienne des tables d'information. Par ailleurs, les travailleuses du MCVI sont très souvent appelées à offrir des ateliers de sensibilisation à des femmes immigrantes et réfugiées ou à des organismes qui travaillent avec ces femmes.

Malgré la pandémie, nous avons été sollicitées pour des ateliers à la table jeunesse de concertation Villeray-Petite

Patrie pour discuter des féminicides et de l'importance d'agir face à cette problématique.

Les ateliers donnés ont été arrêtés lors de la deuxième vague, bien que plusieurs aient été donnés avant. L'équipe prévention s'inquiète du manque d'engagement concret de la part des écoles. La sensibilisation n'est pas nécessairement vue comme étant une priorité et ce malgré les mesures prises par le Ministère de l'éducation pour implanter des cours à la sexualité.

192

Heures dédiées à la sensibilisation





## MATÉRIEL CRÉÉ

Dans une année où toute démarche en présentiel a été suspendu, l'équipe de prévention et de sensibilisation se sont mis à la tâche afin de créer du matériel pour les jeunes et de le distribuer à travers les plateformes qu'on pourrait appeler « jeunes » soit page web, Facebook, Instagram et YouTube. Ce matériel comprend:



Des capsules sur le consentement et le recrutement à des fins d'exploitation sexuelle



Des présentations du MCVI et de l'intervention auprès de femmes immigrantes dans le milieu universitaire où deux rencontres ont été donné



Des efforts pour revamper le matériel audiovisuel et les réseaux sociaux pour rejoindre les jeunes durant la pandémie



Soirée filles en Caravane et focus groupe jeunes



Formation des jeunes pour donner des ateliers de sensibilisation



Guide interne d'ateliers de sensibilisation pour les jeunes



Formation du personnel d'une école



Des publications en lien avec la sensibilisation

**260**



**Vues sur  
YouTube**

**354**



**Abonnés sur  
Instagram**

**574**



**Abonnés sur  
Facebook**

**428**



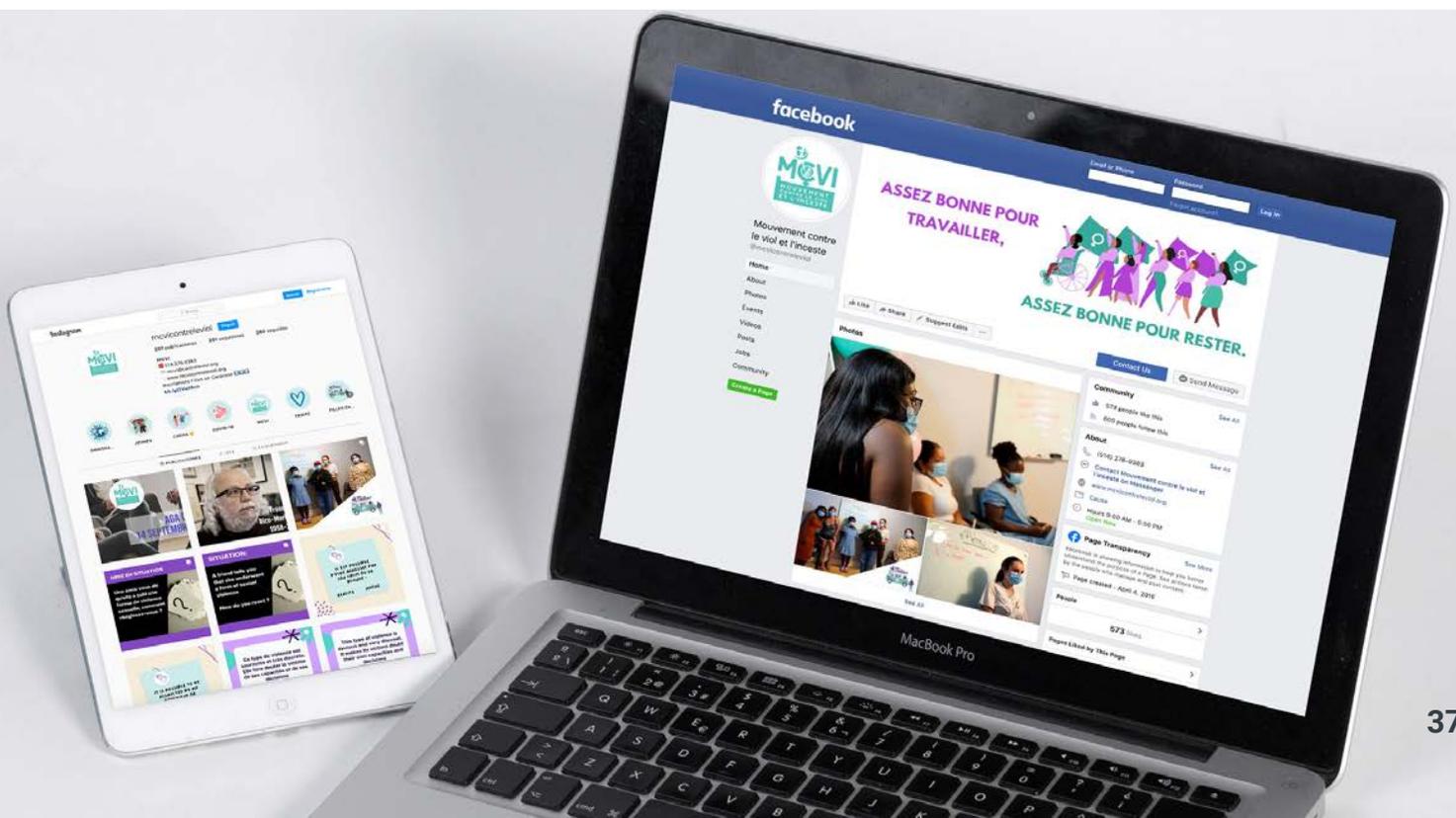
**Abonnés sur  
notre liste de  
diffusion**

**2677**

**Visiteurs uniques  
sur notre site web**

**3779**

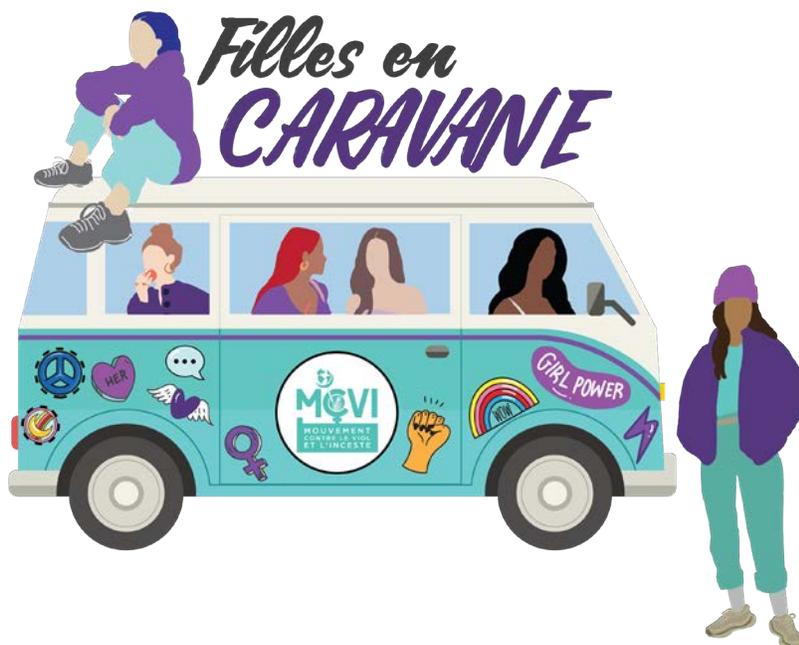
**Sessions sur  
notre site web**



Pour des raisons de la COVID des séances de sensibilisation avec l'école Lucien Pagé n'ont pas pu se continuer. Malgré cela, nous avons reçu, au courant de l'année, plusieurs demandes de services ponctuelles pour les jeunes. On constate l'importance de continuer à faire des ateliers de sensibilisation et prévention sur les agressions sexuelles chez les jeunes ainsi que de former le personnel de l'école afin de savoir comment réagir et intervenir en cas de dévoilement de leurs jeunes. Nos préoccupations :

1. L'augmentation du recrutement et des violences sexuelles sur les réseaux sociaux ;
2. Le manque de connaissance de base sur le consentement des jeunes, et ce malgré la réintroduction des cours à la sexualité obligatoire dans les écoles ;
3. L'exclusion fréquente des initiatives de sensibilisation et l'exclusion des réalités des jeunes immigrantes dans les initiatives choisies ;
4. Le manque de formation et de ressources pour le personnel dans les écoles afin de répondre aux cas de violences sexuelles ;
5. La banalisation de l'exploitation sexuelle par les jeunes et les adultes qui les entourent ;

L'équipe de sensibilisation s'est mis sur un plan stratégique de réorganisation face aux nouvelles réalités vécus par les jeunes en lien avec les informations qu'ils consomment au quotidien et aux barrières présentes afin de les rejoindre durant la pandémie. Ce travail se fait majoritairement par une révision de notre matériel et l'organisation de groupes focus avec l'équipe des travailleuses et avec les jeunes.



## FORMATION GRAND PUBLIC

- Association de parents Filipino : Conférence donnée sur la violence conjugale – sexuelle
- CIUSS de Montréal Est Carrefour itinérance – supervision auprès des intervenantes du milieu sur des études de cas
- Table Ronde « Ensemble contre les violences sexuelles en contexte de diversité »

## FORMATIONS OFFERTES AUX TRAVAILLEUSES

- La thérapie narrative
- Trauma Informed
- La base du droit à l'immigration (pour les nouvelles travailleuses)
- Comment écrire un rapport-pays
- Formation sur l'IVAC
- Formation Espace parents
- Changements aux droits à l'immigration ssoci



## LUTTE ET REPRÉSENTATION

La défense des droits des femmes se fait de façon transversale au sein de tous les volets et actions du MCVI. Dans le but d'avancer et avec la détermination de faire changer les choses, le MCVI s'implique dans divers lieux de représentation et collabore avec des partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Cette collaboration avec d'autres groupes permet de donner une visibilité à nos actions publiques et permet une meilleure compréhension des enjeux politiques au niveau des lois pour contrer la violence sexuelle.

Le MCVI a participé au courant de l'année à plusieurs tables rondes en matière d'agression sexuelle et de violence conjugale. Nous avons aussi contribué au niveau juridique sur les changements à la loi de l'IVAC. À cet effet nous avons été sollicitées afin de commenter sur le plan proposé. Nous avons apporté nos commentaires au niveau des femmes immigrantes, des femmes agressées à l'extérieur du pays et de leurs inadmissibilités face à l'indemnisation des victimes d'actes criminels. Nous avons aussi participé aux commentaires sur les directives numéro 4 : **Considérations liées au genre dans les procédures devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.**

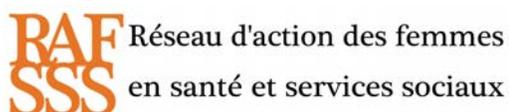
## LIEUX DE LUTTE ET CONCERTATION 2020-2021

Nos lieux de concertation se sont maintenus grâce aux rencontres virtuelles. Ces dernières s'avèrent être une grande source d'épuisement lorsqu'on fait plus de 3 heures de rencontre. En voulant maintenir des rencontres courtes pour ne pas épuiser les participantes, les rencontres se sont multipliées. Nous avons eu de 2 à 3 rencontres ce qui aurait été l'équivalent d'une journée de travail en présentiel.



## LIEUX DE CONCERTATION REPRÉSENTATION

- Participation à la Table des CALACS de Montréal
- Participation à la Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal
- Table du Quartier Villeray Parc Extension
- Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)
- Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS)
- Table de groupe des femmes
- Coalition féministe contre la violence envers les femmes
- Table de concertation pour les réfugiés et les immigrants (TCRI)
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)
- Comité Québécois contre la traite de personnes
- Comité de vérification et d'observation intersectoriel des enquêtes en matière d'agression sexuelle (COMITÉ VOIE)
- Comité d'Aide aux demandeurs d'asile au Québec (ADAQ)
- Comité 8 mars de Femmes de diverses origines (FDO)
- Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)
- Alliance International des Femmes (IWA)



## PROJET SPÉCIFIQUE

### METTRE FIN À LA TRAITE SEXUELLE DES FEMMES MIGRANTES

Le projet « Mettre fin à la traite sexuelle », qui a débuté en avril 2016 suite à l'octroi du financement par la Fondation canadienne des femmes et était d'une durée de cinq ans, a pris fin en avril 2021. Bien qu'une travailleuse s'y consacrait à temps plein, ce projet a été porté collectivement par toute l'équipe et toute la Collective.

Le projet a fini par être beaucoup moins ambitieux que prévu, voulant dire que nous avons diminué d'un certain nombre les activités incluses dans le plan de travail initial. Nous avons aussi modifié les activités afin que celles-ci permettent mieux de centraliser les connaissances acquises lors de ce projet afin que le tout fasse partie du MCVI (ex. des groupes de discussion en équipe, de la supervision pour certains dossiers, activités de partage des connaissances). Cela a rendu ce projet plus résonant et réussi car nous avons été capables d'apprendre et d'accomplir beaucoup en tant qu'équipe. Un autre élément est que travailler avec différents individus, en particulier des individus vulnérables et marginalisés, amène toujours son lot de surprises et de défis. Chaque cas est unique et amène des imprévus. Cela ne dévie pas le bon déroulement de nos activités, mais cela les influence certainement puisque la majorité du travail de défense des droits est inspiré par ces cas d'individus.

L'aspect le plus important de ce programme reste le soutien psychosocial que nous offrons aux femmes immigrantes à statut précaire. Cette année nous avons eu beaucoup de cas particulièrement exigeants qui ont demandé un soutien additionnel. Par exem-

ple, nous avons accompagné une survivante sans-papier de la traite sexuelle au procès criminel de son ancien trafiqueur, durant lequel elle a fait sa déposition en tant que témoin. Elle fut appelée à la barre pendant 2 semaines et devait se fier aux ordinateurs et à l'accès internet du MCVI afin de pouvoir participer à ce procès virtuel. Ce fut une expérience extrêmement éprouvante pour elle, mais tout au long du processus elle a démontré une énorme capacité à être résiliente et intègre.

Une autre expérience unique que nous avons vécue est le soutien et l'accompagnement donnés à une femme avec un statut d'immigration précaire lors du procès au civil de son ancien trafiqueur dans le cadre d'un dossier pour travail forcé. Cette expérience s'est aussi révélée être difficile pour la survivante, mais elle démontra tout de même son grand courage. Heureusement, le juge a rendu un jugement favorable à la survivante, une première au Québec.

En plus de donner des services de soutien émotionnel et psychosocial, les rapports et les lettres fournis par le MCVI en appui aux demandes d'immigration ainsi que le travail de mobilisation de différents acteurs autour des demandes sont aussi d'importantes facettes de notre travail. Cette année nous sommes impliquées dans un total de 5 dossiers qui demandaient du soutien par rapport à leurs demandes de permis de séjour temporaire pour les victimes de la traite ou de permis de travail ouvert pour les travailleurs vulnérables, ce qui marque une augmentation comparée aux autres années.

La pandémie a amplifié les iniquités et les barrières du système qui étaient déjà présentes et auxquelles les femmes cherchant les services du MCVI sont confrontées. Les besoins sont restés semblables, mais le tout est devenu plus difficile et exigeant. Je dirais qu'à travers la dernière année, notre travail est devenu beaucoup plus réactif qu'avant la pandémie en raison des situations de crises. Nous avons dû distribuer beaucoup plus de soutien matériel (ex. donations, nourriture, etc.) que par le passé.

Quant au côté des services offerts, nous avons toutes eu un contact « plus approché » avec les femmes que nous soutenons puisque nous communiquons maintenant avec elles surtout par texto ou téléphone. Alors qu'avant la pandémie on pouvait rencontrer une survivante une fois par semaine et

peut-être parler durant cette même semaine avec son avocat ou lui envoyer un courriel, maintenant nous pouvons les textes dès qu'on trouve de nouveaux éléments pertinents à leur dossier, et elles font de même avec nous. D'une certaine façon, ceci est positif puisque cela a enlevé certaines barrières de communication qui étaient présentes, mais d'un autre côté cela est aussi difficile, car nous sommes toujours accessibles.

C'est avec un grand regret que nous devons arrêter ce projet avec la Fondation canadienne des femmes faute d'une continuité et d'un financement récurrent.

Nous avons entrepris un nouvel projet avec Femmes et égalité de genres pour les femmes victimes de violence sexuelle. Ceci nous permettra d'étendre notre travail aux femmes victimes d'exploitation du travail.

## FAITS SAILLANTS DU PROJET LA TRAITE SEXUELLE

- > Création d'un document d'identification de la traite
- > Création d'un outil d'intervention et de dépistage des victimes de la traite
- > Traduction du guide d'identification de la traite



## LE TRAVAIL DU MCVI EN CHIFFRES

	2019-2020	2020-2021
<b>Nombre total d'appels reçus par les différents services</b>	2937 appels	4509 appels
<b>Counselling individuel et suivi à moyen terme</b>	1600 heures	2083 heures
<b>Intervention de groupe</b>	2 groupes multi francophones	2 groupes multi francophones
	2 groupes hispanophones	2 groupes hispanophones
	1 groupe femmes nigériennes	1 groupe femmes nigériennes
	3 groupes préparation à l'audience	2 groupes préparation à l'audience
<b>Nouvelle demande de services</b>		188 femmes
		Reprise d'anciens cas de femmes en situation de précarité ; 216 femmes
<b>Accompagnement cour d'immigration FDA</b>	169 heures	327 heures
<b>Accompagnement judiciaire</b>	60 heures	158 heures
<b>Heures bénévolat</b>		740 heures

## PERSPECTIVES ET DÉFIS À VENIR

Jamais l'incertitude n'a été aussi présente auprès du MCVI et des organismes communautaires en général. La pandémie nous a montré que nous pouvons nous adapter à n'importe quelle situation, reste que les défis sont énormes et que dans un organisme de presque un demi-siècle, le manque de ressources humaines se fait sentir: assurer la relève devient un facteur de taille à relever.

Pour l'année à venir le MCVI prendra un temps de recul afin de former ses nouvelles travailleuses tant au niveau de l'intervention, qui est très spécifique, qu'au niveau de l'analyse politique de la défense de droits de toutes les femmes.

Jamais l'incertitude n'a été aussi présente auprès du MCVI et des organismes communautaires en général. La pandémie nous a montré que nous pouvons nous adapter à n'importe quelle situation, reste que les défis sont énormes et que dans un organisme de presque un demi-siècle, le manque de ressources humaines se fait sentir: assurer la relève devient un facteur de taille à relever.

Pour l'année à venir le MCVI prendra un temps de recul. Nous voulons nous doter d'un plan de réorganisation et d'une planification stratégique qui nous dirigera vers une meilleure transmission de connaissances pour les nouvelles travailleuses, des outils concrets pour les travailleuses du MCVI et celles à venir. Nous deviendrons très actives afin de former ses nouvelles travailleuses tant au niveau de l'intervention, qui est très spécifique, qu'au niveau de l'analyse politique de la défense de droits de toutes les femmes.

Des défis à relever, des lacunes à identifier et à combler. À chaque obstacle des stratégies de plus créatives et innovatrices ont été développées.



Dans cette perspective :

### **AIDE DIRECTE**

- > Monter une brigade d'accompagnatrices
- > Augmenter le nombre de groupes de soutien et d'accompagnement

### **SENSIBILISATION PRÉVENTION**

- > Soirée filles en Caravane et focus groupe jeunes
- > Guide interne d'ateliers de sensibilisation pour les jeunes

### **LUTTE**

- > Formation et préparation des intervenantes : former une brigade d'intervenantes à partir des femmes anciennes usagères des services

### **PROJET PHOENIX**

- > Vulgariser la connaissance des lois et politiques encadrant la traite des femmes
- > Focus groupe des femmes survivantes de la traite avec l'objectif de cueillir des informations pertinentes pour le développement de l'outil d'intervention



## REMERCIEMENT D'UNE PARTICIPANTE AU GROUPE DE SOUTIEN

*« Au moment où j'ai contacté la ligne d'écoute j'étais à un moment de ma vie où je savais que si je ne demandais pas d'aide j'allais sombrer.*

*Ni mes enfants, ni mes proches ne faisaient pencher la balance du côté de la vie.*

*Je ne tenais que par ma foi.*

*Pour la première fois en 20 ans j'ai dit à haute voix que j'avais été victime de viol et pour la première fois de ma vie cette affirmation a été reçue avec écoute et de l'empathie.*

*J'ai raccroché la ligne amusée qu'on m'ait crue, comme si j'avais raconté un mensonge alors que c'est bien ma réalité.*

*J'ai reçu quelques mois plus tard la nouvelle que j'aurais accès à une thérapie en groupe au MCIV. Je savais que c'était une opportunité à saisir, une bénédiction.*

*Durant 15 semaines j'ai pu parler en sécurité, entouré de femmes qui non seulement avaient été victime de violence sexuelles mais avaient aussi vécu la violence sourde et destructrice de la culture du viol. La culture qui nous bâillonne, nous isole, nous enduit de honte et nous déhumanise.*

*Prendre conscience des mécanismes de cette culture a été pour moi une épiphanie. Comme si la lumière se faisait sur mes blessures et que je pouvais enfin voir. Un système entier bâti sur une patriarcat dénaturé et pervers qui permet aux violeurs leur audace, leur absence de remords et trop souvent leur impunité.*

*Avec douceur, compassion et une écoute empreinte de sororité, Amélia et Cilia nous ont pris la main et guidé. Chaque séance nous a permis d'explorer des facettes de nous-mêmes. Après avoir ouvert nos plaies et partagé des douleurs enfouies elles nous ont appris à les nettoyer puis donné les outils pour les guérir.*

*La honte est pour moi un sentiment envahissant. La thérapie m'a permis de remettre la honte à mes agresseurs.*

*Non seulement la thérapie m'a aidé avec la guérison par rapport aux agressions mais elle m'a ouvert les yeux sur les dynamiques familiales qui m'ont forgé, ma relation avec mes proches et surtout ma relation avec moi-même.*

*Avoir accès aux histoires et expériences des autres m'ont aidé à trouver les mots pour parler de la mienne. Ma douleur est devenue un lien de partage par lequel j'ai rencontré des femmes fortes et vulnérables qui m'ont offerts par leur partages des cadeaux que je continue de découvrir.*

*J'ai aussi pris conscience de l'immense privilège dont je bénéficie d'avoir accès à ce service. Je pense à toutes les femmes qui vivent sous le poids du silence.*

*Je remercie le MCVI de se battre au quotidien pour nous permettre d'avoir accès à cette ressource efficace et nécessaire.*

*Amelia et Cilia vous avez pour toujours votre place dans mon coeur. Vous êtes un phare lumineux. Votre lumière m'a permis de traverser ma tempête et de me retrouver. Vous êtes brillantes et excellentes. Les outils que vous m'avez donné me serviront pour le reste de ma vie. »*



**MCVI**  
C.P. 50009 Succ Jarry  
Montréal, QC, H2P 0A1  
Canada

[info@contreleviol.org](mailto:info@contreleviol.org)  
[mcvicontreleviol.org](http://mcvicontreleviol.org)

